

EXPLOITÉS-ÉNERVÉS

Un collectif de travailleurs, précaires et
chômeurs sur Alès et les Cévennes

Il vise à lutter contre les radiations, les contrôles, les expulsions, l'exploitation, les incessantes difficultés que les administrations, les patrons, les propriétaires nous causent.

Pour ce collectif, il n'y a pas d'opposition entre les personnes ayant un emploi ou pas. Quelle que soit notre situation, l'État cherche à nous maintenir dans l'isolement et le cas par cas. Face aux institutions, aux employeurs ou aux bailleurs, il s'agit de prendre acte que la misère est la même pour tous, qu'il ne s'agit pas de situations individuelles, ni même de droits et de devoirs, mais bien des rouages de ce système d'exploitation.

Dans le bassin d'Alès comme ailleurs, nous avons besoin de nous rencontrer, d'échanger des infos sur les possibilités de débrouille, de construire un rapport de force collectif...



PERMANENCES
du collectif Exploités-Energés
tous les 2ème vendredi du mois à 19h

à la Rétime (42 rue du faubourg d'Auvergne, Alès)

Contact: exploitesenerves@riseup.net ★ Blog: www.exploitesenerves.noblogs.org

HALTE AUX CONTRÔLES DE NOS VIES !

**PAS DE CADEAUX
POUR LA CAF !**

Cette année, pour Noël, la CAF vous pique vos cadeaux!

Aujourd'hui, dans chaque antenne CAF, un panneau d'affichage dresse une liste de condamnations exemplaires en cas de fraude ou de simple contestation (amendes, peine de prison, etc.). Les plans d'austérité ont promis la baisse du coût de l'aide sociale et nous ont déclarés responsables de la crise. Au nom d'une « meilleure gestion de l'argent public », les institutions mènent campagne contre la « fraude sociale » : tout allocataire est présumé coupable et donc contraint d'accepter n'importe quel contrôle. La vie au quotidien devient un vrai casse-tête pour tous ceux qui doivent faire face chaque jour à l'État pour obtenir ses maigres allocations de survie. Concrètement, ce contrôle social hautement intensifié prend de plus en plus la forme d'un examen de notre « train de vie ». Dispositif répressif parmi d'autres, le contrôle domiciliaire est exemplaire de ce qui se trame contre nous de l'autre côté du guichet : la situation familiale (célibat ou vie commune, divorce ou séparation, enfants...) et tous types de ressources sont passés au crible. La CAF scrute au plus près la solidarité familiale, associative voire amicale dont pourraient bénéficier les allocataires.

N. est mère célibataire, vit avec ses deux jeunes enfants en Lozère depuis juillet 2014 et attend un troisième enfant. Mais aujourd'hui pour la CAF sa « situation familiale » représente un « risque ». N. devient une « cible » pour un « contrôle isolement ».

C'est-à-dire ? Voilà l'histoire :

Cette année, pour Noël, la CAF vous pique vos cadeaux!

Le 24 juin 2015, lors d'un premier contrôle domiciliaire annoncé par courrier, N. doit fournir ses relevés de compte depuis 2013. **Pendant 1h30 un contrôleur épiluche ses comptes et autres multiples papiers, notant les versements ponctuels de la famille pour les cadeaux des enfants.**

Le 7 août, N. apprend par téléphone que son dossier présente des « anomalies » et qu'elle devra recevoir à nouveau le contrôleur pour un « face à face » à ce sujet le 3 septembre.

Ce 3 septembre, **le contrôleur essaie de faire admettre à N. que ces versements de la famille sont des « aides financières » qui auraient du être déclarées, comme des pensions alimentaires.**

Car étrangement, les sommes reçues pour cadeaux sont... :

▶ « régulières » note le contrôleur...

▶ « tout comme les dates d'anniversaire et Noël !! » s'étonne N.

Étrangement encore, N. est enceinte...mais n'a pas :

▶ « de vie maritale » remarque avec pertinence le contrôleur...

Comment dire ? :

▶ « C'est qu'il ne suffit que d'un rapport sexuel pour tomber enceinte... » explique N. embarrassée.

Devant cette vérité implacable, le contrôleur s'énerve et part en déclarant:

▶ « vous ne vous en sortirez pas comme ça ».

En effet, le « rapport d'enquête » du contrôleur n'a pas tardé à tomber suite à ce deuxième contrôle expéditif et tendu qui aura duré à peine 20 minutes. Comme il n'existe pas de case « mauvaises mœurs », la situation familiale de N. y est définie comme « non déterminable », et le rapport dans son ensemble présente de nombreuses contradictions que N. ne s'explique pas. Elle ne s'explique pas non plus le courrier qui arrive très peu de temps après et qui l'avertit qu'elle doit à la CAF la maudite somme de... 3147,44 euros ! Cette somme a commencé de lui être retenue sur le RSA dont le montant est, lui aussi, diminué sans aucune explication. Ainsi, pour opérer les restrictions de budget, c'est tout bonnement l'argent envoyé par la famille pour les cadeaux des gamins qui est récupéré par la CAF.

Nous sommes des millions comme N. à devoir nous serrer la ceinture, à faire des pirouettes pour payer les factures, la bouffe et les transports. Les loyers sont chers et il est très dur de les payer même avec l'allocation logement. Tout le monde sait, y compris la CAF, qu'il est presque impossible de survivre avec le montant du RSA.

VISITE À LA CAF DE MENDE:

« Si la première fois c'était pas clair, on revient vous expliquer ! »

Le 1er octobre 2015, un petit groupe de personnes ont accompagné N. à la Caf de Mende demander des explications et déposer un dossier de recours contre le rapport du contrôleur. Le responsable est sorti de sa « tour d'ivoire », confronté à devoir répondre aux questions que posent le dossier, principalement : depuis quand des cadeaux pour gosses deux fois par an doivent être déclarés comme des revenus ?! Quelque peu embarrassé, seul au milieu des allocataires, le responsable a convenu qu'il devait y avoir des erreurs, que la situation était étrange... Il a pris le dossier de recours de N, promettant qu'il serait ré-examiné au plus vite. Enfin, il a garanti que le dépôt du recours stoppait le retrait d'une partie du RSA : un recours « suspensif ».

Depuis ce jour, N. n'a eu aucune nouvelle par courrier, elle a téléphoné régulièrement pour en avoir : impossible de savoir où le dossier en est réellement, et elle touche toujours moins de RSA ! Pour seule réponse à son problèmes financiers, la Caf a déclaré à N.: « l'État n'est pas là pour subvenir à vos besoins, votre mère n'a qu'à vous faire une pension alimentaire ! »

Face à ce MÉPRIS et à une SITUATION MATÉRIELLE DE PLUS EN PLUS DÉLICATE, N. et le collectif Exploités-Enervés ont décidé de retourner à la Caf de Mende ce vendredi 27 novembre, et de ne pas en sortir sans un rétablissement de sa situation.

Face à l'offensive des services des allocations pour diminuer les effectifs d'allocataires ;

Face à l'isolement et la division des allocataires dans le cadre d'une véritable chasse aux « fraudeurs »;

Il nous faut rester solidaires et réactifs !